

Villars

Nocturne du Grand Cham' – 14.02.2026

Course populaire de ski-alpinisme – Règlement de course au 07.01.2026

Le présent règlement est susceptible d'évoluer en fonction de la configuration définitive de la course et des conditions météorologiques.

Participation – Catégories

- La course est une épreuve populaire ne nécessitant aucune qualification préalable. Elle se dispute soit **individuellement**, soit **en équipe de deux participants**.
- Deux parcours sont proposés :
 - **Grand parcours** : 1'000 mètres de dénivelé positif
 - **Petit parcours** : 500 mètres de dénivelé positif
- Pour chaque parcours, les catégories suivantes sont proposées :
 - Équipe de deux
 - Individuel Hommes Juniors (- 20 ans)
 - Individuel Femmes Juniors (- 20 ans)
 - Individuel Hommes Seniors
 - Individuel Femmes Seniors
 - Individuel Hommes Vétérans (+ 40 ans)
 - Individuel Femmes Vétérans (+ 40 ans)

Inscriptions et remise des dossards

- Les frais d'inscription s'élèvent à **CHF 45.– par concurrent** pour toute inscription effectuée en ligne avant le jour de la compétition.
- Les inscriptions et le paiement s'effectuent exclusivement via le partenaire de chronométrage, sur le site internet :
<https://www.alpesvaudoises.ch/fr/E209001/villars/nocturne-du-grand-cham>
- Si des places sont encore disponibles le jour de la compétition, l'organisateur se réserve le droit de proposer des inscriptions sur place à un tarif majoré.
- L'inscription est considérée comme validée dès réception du paiement.
- Le nombre de participants est limité à **200**. Les inscriptions sont enregistrées selon le principe du **premier arrivé, premier inscrit**.
- En cas de désistement, les frais d'inscription ne sont **pas remboursés**. Le participant est tenu d'annoncer son retrait par e-mail à l'adresse : **events@villars.ch**.
- L'inscription comprend :
 - la participation à la course,
 - un prix souvenir,
 - un menu trois plats à la Maison de Montagne,
 - l'accès au concert.
- La remise des dossards a lieu **au départ de la télécabine du Roc d'Orsay**, le jour de la course, à partir de **17h00**.

Association Skimo Villars

Avenue Centrale 140 – CP 100 – 1884 Villars-sur-Ollon
www.villars.ch

Villars

Matériel

Chaque participant doit obligatoirement porter, durant toute la course, l'équipement suivant :

- une paire de skis d'au minimum **60 mm au patin**, avec carres métalliques sur au moins 90 % de la longueur (longueur minimale : **150 cm**) ;
- des fixations de randonnée avec **blocage solide du talon**, avec ou sans lanière de sécurité (stoppers recommandés) ;
- une paire de peaux de phoque ;
- une paire de chaussures de ski de randonnée montantes, à coque plastique et semelles profilées ;
- un casque conforme à la norme **UIAA 106 ou EN 12492** (ou équivalent), **obligatoire durant toute la course** ;
- une veste, une cagoule, une paire de gants et un bonnet ;
- une lampe frontale suffisamment puissante pour le ski de nuit ;
- un dossard fourni par l'organisation (à porter sur la cuisse droite) ;
- un téléphone portable avec le **numéro d'urgence enregistré**, en cas de secours.

En cas de conditions météorologiques défavorables, chaque participant est responsable d'adapter son équipement en conséquence.

- Une pénalité de **5 minutes par article manquant** sera appliquée.
- Si l'organisateur constate un matériel incomplet ou défectueux mettant en danger la sécurité du participant, il se réserve le droit de le **disqualifier**.
- Il n'y a pas de contrôle systématique du matériel lors de la remise des dossards. Chaque participant est responsable de disposer d'un équipement conforme.
- Des contrôles aléatoires auront lieu avant l'entrée dans la zone de départ.
- Chaque participant doit se présenter **30 minutes avant l'heure de départ**.

Horaire de départ

Les horaires de départ sont publiés sur le site internet officiel :

- **18h15** : parcours 1'000 m D+
- **18h45** : parcours 500 m D+

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de départ jusqu'à **une heure avant le départ**.

En fonction des conditions météorologiques, ceux-ci peuvent également être modifiés jusqu'à la veille de la course. Toute information sera communiquée sur la page officielle de la course.

Neutralisation

Tout participant n'ayant pas franchi la ligne d'arrivée à **22h00** sera pris en charge par les secours et neutralisé afin d'être ramené au départ avant le passage des dameuses prévu à **23h00**.

Villars

Parcours

- Le parcours est balisé et sécurisé uniquement pour la durée de l'épreuve. Le balisage est mis en place le jour même.
- Les participants doivent impérativement suivre le tracé officiel et ne peuvent en aucun cas s'en écarter.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le programme ou le parcours (conditions météorologiques, enneigement, neutralisation aux postes de contrôle) ou d'interrompre, voire d'annuler la course si les conditions l'exigent.

Aucun remboursement ne sera effectué.

- Des postes de contrôle sont disposés le long du parcours. Le dossard doit être **parfaitement visible** lors du passage.
- En cas d'abandon, le participant doit obligatoirement s'annoncer au poste de contrôle le plus proche ou contacter l'organisateur via le numéro d'urgence. Il ne sera alors plus autorisé à poursuivre la course.
- La descente au village après l'arrivée s'effectue sous la responsabilité du participant. Une descente en train est possible, aux frais du participant et selon les horaires en vigueur.

Points généraux – Comportement

- Le dossard doit être porté de manière visible sur la cuisse droite.
- Pour les équipes, le passage de la ligne d'arrivée doit se faire ensemble. Le temps du dernier équipier est retenu.
- Les manipulations de collage et de décollage des peaux sont autorisées uniquement dans les zones prévues à cet effet.
- Par son inscription, le participant atteste avoir pris connaissance du parcours et disposer des compétences nécessaires (ski de randonnée et ski alpin sur tous types de neige, de nuit).
- Tout écart par rapport au balisage entraîne la disqualification.
- Chaque participant a l'obligation de porter assistance à toute personne en danger ou accidentée.
- Le changement de parcours en cours d'épreuve entraîne la disqualification.
- Les consignes du personnel de course et des patrouilleurs doivent être respectées en toutes circonstances.
- L'autocontrôle de l'équipement est obligatoire. En cas de non-conformité, les pénalités prévues s'appliquent.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.
- En cas d'accident, le participant doit immédiatement avertir l'organisateur via le numéro d'urgence.

L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuelles modifications jusqu'au jour de la course. Tout manquement entraîne la disqualification.

Association Skimo Villars

Avenue Centrale 140 – CP 100 – 1884 Villars-sur-Ollon
www.villars.ch

Villars

Chaque participant est sensibilisé au respect de l'environnement. Tout abandon de déchets ou comportement portant atteinte à l'environnement pourra entraîner une pénalité ou une disqualification.

Un recours peut être déposé auprès de l'organisateur **au plus tard une heure après la fin de la course.**

Assurance – Responsabilité

Chaque participant doit être personnellement assuré contre les accidents et les dommages causés à soi-même ou à des tiers.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette obligation.

Les frais de rapatriement sont à la charge du participant ou de son assurance. Il est fortement recommandé de disposer d'une assurance couvrant les secours par hélicoptère.

Résultats – Prix

- Les **trois premiers de chaque catégorie** reçoivent une récompense.
- Tous les participants reçoivent un prix souvenir.
- La remise des prix a lieu à la **Maison de Montagne**.
- Les résultats sont affichés à l'arrivée et publiés le soir même sur le site internet du chronométreur officiel.

Association Skimo Villars
Sergei Aschwanden
Directeur

A. D.
André Duvillard
Président

Association Skimo Villars

Avenue Centrale 140 – CP 100 – 1884 Villars-sur-Ollon
www.villars.ch